

## Propositions des acteurs pour la préparation du débat public LGV PACA

**Organisme :** Ligue pour la Protection des  
Oiseaux délégation Provence-  
Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA)

**Nom et prénom du représentant :** Benjamin KABOUCHE

**Fonction :** directeur

**Coordonnées :**  
LPO PACA  
Rond point Beauregard  
83400 Hyères-les-Palmiers  
Téléphone : 04 94 12 79 52  
Fax :

**Courriel :** [benjamin.kabouche@wanadoo.fr](mailto:benjamin.kabouche@wanadoo.fr)

---

### **Quelles sont les problématiques à débattre sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet LGV PACA ?**

Le débat public vise à faciliter la prise de décision ; au niveau environnemental il doit permettre une insertion du projet avec une réelle prise en compte des territoires qui seront touchés directement ou indirectement par les infrastructures. Ce processus doit permettre aux décideurs (porteurs de projets et financeurs) *in fine* de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les éléments qui ont contribué à justifier le projet ?
- Que se passera-t-il après la réalisation ?
- Quelles seront l'étendue et l'importance des changements ?
- Quel impact pour la biodiversité ?
- Que peut-on faire pour apporter des éléments d'atténuation et correctifs à ce sujet ?

Selon moi quatre axes sont à considérer pour débattre sur ce dossier et cela à trois échelles différentes :

### 1°) Identification des utilitaires

**Le projet LGV vise à créer un nouveau réseau et ouvrir de nouveaux sillons ferroviaires pour améliorer le trafic des passagers, mais qui en bénéficiera le plus ?** Les gains et les avantages seront-ils au niveau intra-régional (Nice-Toulon-Marseille), au niveau national Paris-Provence ou international France-Italie ? Comment s'articulera le projet avec le réseau des TER ?

### 2°) Mise en exergue de la relation de cause à effet

**En France, le réseau TGV a été un puissant élément structurant pour l'aménagement du territoire.** Les collectivités, entre réalités objectives et perceptions subjectives, s'exprimeront en faveur de telle ou telle option du tracé en fonction des gains et des pertes à venir sur leur territoire respectif. Les créations de gares nouvelles TGV auront des répercussions nationales et locales sur l'évolution politique et économique des territoires. Un débat sur l'aménagement du territoire s'ouvrira-t-il à partir du réseau des gares desservies ? Aurons-nous un débat sur l'aménagement du territoire régional intégrant la démarche LGV, ou aurons-nous à l'inverse un débat sur la LGV en vue d'aménager le territoire ?

### 3°) Mode d'évaluation des impacts

**Le projet LGV pour la poursuite du réseau TGV Méditerranée, lequel a eu des répercussions sociale, économique et écologique importantes.** Les avantages et les inconvénients de la desserte du TGV doivent être analysés au niveau de son ensemble (échelle nationale), au niveau du trafic régional et au niveau local (aire d'influence au niveau des pôles).

- Au niveau social, nous avons assisté à un changement des comportements des populations entre Paris et la Méditerranée et par voie de conséquence des modifications de populations dans la région (à titre d'exemple : augmentation du nombre des résidences secondaires, de la pression foncière de plus de 20 % et des transactions immobilières) Cela a également généré de nouvelle pratique de travail.
- Au niveau économique, le TGV a-t-il généré de l'activité économique identifiable et mesurable ? Si les emplois pour la construction et l'exploitation du réseau sont liés intrinsèquement à l'activité ferroviaire, peut-on mesurer les retombés économiques connexes ?
- Au niveau écologique, les plus mauvaises options ont été choisies pour le tracé du TGV Méditerranée (traversée dans le lit de la Durance, parcours dans les espaces naturels remarquables de la région, morcellement d'espaces jusqu'alors non fragmentés). Quelles seront les prises en comptes environnementales pour le nouveau projet ? RFF a-t-elle évaluée l'impact de ses ouvrages sur la fragmentation des habitats naturels et des réseaux

hydrographiques ? Comment RFF tirera partie de ses expériences antérieures ?

#### 4°) Modularité des réseaux ferroviaires

**Le débat sur la réalisation du TGV va se développer comme un projet global d'un point de raccordement X à un point d'arrivée Y.** Cela dit, pour améliorer la desserte du TGV, la réalisation peut se concevoir aussi par une réalisation de tronçons intermédiaires dans les secteurs où le gain de temps sera le plus significatif : un projet pallier par pallier. En outre, le débat doit pouvoir hiérarchiser l'ordre d'intervention depuis l'Est ou l'Ouest.

### **Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?**

Le TGV suscite de nombreuses attentes, le fameux « mythe TGV », et des craintes. La qualité du débat doit pouvoir aborder ce dossier pour le traiter en toute objectivité. Les résultats à atteindre pour un bon débat public sont de : rendre possible à tous les citoyens accès à l'information d'un projet LGV dans la région, informer sur les problématiques environnementales et sur le cadre de vie, donner tous les éléments sur les perspectives et les modifications de la région en matière d'aménagement du territoire. Enfin, le dossier doit contenir des éléments sur le transport du fret. Le débat ne devra pas faire l'impasse sur les complémentarités ou les incompatibilités des transports ferroviaires des passagers avec le fret.

Le dossier doit donc contenir d'une façon générale :

1. Le contexte général du projet,
2. Les variantes de localisation, y compris l'option sans le projet LGV,
3. Les options technologiques,
4. L'opinion générale du public précisant le degré d'acceptabilité,
5. Les mesures d'accompagnements et compensatoires prévues,
6. Les mesures de veille économique et environnementale prévues,

En outre des éléments plus précis seraient appréciables :

1. Le bilan actuel du trafic des populations et des transports dans la région (axes principaux et secondaires, coûts tarifaires, horaires et environnementaux, également ceux des transferts depuis et vers les régions Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, indices de pollution atmosphérique)
2. La présentation des acteurs financiers des transports collectifs actuels et ceux qui interviendront dans le montage de la LGV.
3. Une analyse des besoins des passagers actuellement et à venir.
4. L'évaluation du bilan écologique du TGV Méditerranée.

5. Une explication sur l'intermodalité des connexions inter-réseaux actuelles de la région t et celle qui sera mise en œuvre avec la LGV.
6. Une analyse du transport de fret dans la région.
7. Une synthèse des projets d'aménagement qui se sont greffés aux gares TGV.
8. Une évaluation de l'emprise spatiale linéaire du tracé et des gares.
9. Une analyse démographique des populations de la région : bilan et prospective.
10. Une étude comparée sur le transport du fret en relation avec le transport sur route dans la région.

### **Quels outils d'information du public préconisez-vous et comment les diffuserez-vous ?**

Les modalités pour diffuser l'information doivent s'appuyer sur les outils habituels de communication. Au préalable, la commission de débat public doit réussir à :

- formuler les souhaits ou les contraintes imposés par les animateurs d'un débat public en matière de communication.
- définir quelle doit être la stratégie générale à adopter pour la mise en œuvre de la communication
- faire la liste des acteurs ou des instances destinataires des informations préalables aux débats.
- faire la liste des moyens à mettre en place pour assurer la communication : bulletin de liaison, site Internet, communiqué de presse avant et après les réunions publiques.
- lister les tâches de mise en œuvre de la communication, leur durée, leur charge et leur coût.

### **Quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler des réunions publiques ?**

1. Une réunion de présentation in situ sur le réseau du TGV actuel.
2. Une réunion de présentation in situ sur une gare TGV en fonctionnement.

3. Des réunions sur les trois départements, sur des communes desservies par la future LGV et celles traversées par le projet mais sans gare (Tableau suivant).

	Bouches-du-Rhône	Var	Alpes-maritimes
Ville avec une future desserte TGV			
Ville traversée par le tracé mais sans desserte			
Réunion avec les acteurs de la profession agricole			
Réunion avec les usagers des transports en commun			
Réunion avec les acteurs économiques de la région			
Des visites sur les sites concernés			

**Quels besoins avez-vous en information, études, outils de communication de proximité ..... ?**

1. Le bilan des retombées économiques du TGV Méditerranée.
2. Le bilan écologique du TGV Méditerranée.
3. Les différents ouvrages et thèses sur le TGV qui ont été menés ces dernières années.
4. Les différentes options des tracés.
5. Les moyens mis en oeuvre et les résultats (en terme de gains ou de pertes économiques, sociologiques et environnementaux) des débats publics menés sur de grands ouvrages linéaires en France et en Europe